



**POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR**
Lanaudière

**FORTS ET UNIS AVEC L'ENSEMBLE DE NOS PRODUCTIONS
ET SUR TOUT LE TERRITOIRE AGRICOLE LANAUDOIS**



RAPPORT DES ACTIVITÉS 2015-2016

(Version abrégée)

87^e assemblée générale annuelle

**Club de golf Montcalm, St-Liguori
Lundi 18 avril 2016**

Assemblée générale annuelle

Lundi 18 avril 2016

Projet d'ordre du jour

- | | |
|----------|--|
| 9 h 30 | Brunch |
| 10 h 30* | 1. Ouverture et avis de convocation |
| | 2. Ordre du jour |
| | 3. Règles de procédure |
| | 4. Procès-verbaux de l'AGA du 13 avril 2015 et du congrès régional du 20 octobre 2015 |
| 11 h 00 | 5. Message du président, M. Marcel Papin |
| 11 h 10 | 6. Rapport des activités de la Fédération 2015-2016 |
| 11 h 30 | 7. Rapport financier 2015 , par M. Paul Comtois, CPA |
| 11 h 45 | 8. Remise de la mention <i>Claude Rivest</i> , par Mme Diane Joly, présidente du Collectif de formation agricole |
| 11 h 50 | 9. Engagement de l'auditeur des états financiers 2016 |
| 11 h 55 | 10. Élection du président de la FUPAL |
| 12 h 00 | 11. Ateliers de consultation sur le plan de développement de l'Union 2017-2021 |
| 13 h 00 | 12. Mot du premier vice-président de l'UPA, M. Pierre Lemieux |
| 13 h 15 | 13. Programme de crédit de taxes du MAPAQ – Projet de résolution |
| 13 h 25 | 14. Période de questions et échanges |
| 13 h 45 | 15. Présentation du programme de Gestion et technologie d'entreprise agricole (GTEA) , par Sylvie Gauthier, enseignante et coordonnatrice |
| 13 h 55 | 16. Agenda |
| | 17. Divers |
| | 18. Évaluation |
| 14 h 00* | 19. Levée – <i>Un cidre d'honneur vous sera offert pour souligner le 30^e anniversaire de l'option agricole du Cégep de Joliette</i> |



** Tirage de prix de présence à l'ouverture et à la levée*

TABLE DES MATIÈRES

BEUCOUP DE TRAVAIL ET DE NOMBREUX DÉFIS EN 2016!.....	4
FORTS ET UNIS AVEC L'ENSEMBLE DE NOS PRODUCTIONS ET SUR TOUT LE TERRITOIRE AGRICOLE LANAUDOIS	5
RÈGLES DE PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES DE LA FUPAL (CONGRÈS, AGA OU AUTRES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES).....	6
LES INSTANCES	7
PLANIFICATION 2015-2016	12
LES DOSSIERS.....	13
LES EMPLOYÉS DE LA FÉDÉRATION (AU 5 AVRIL 2016)	40
LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (RÉUNIS LE 5 AVRIL 2016)	41

Beaucoup de travail et de nombreux défis en 2016!

MARCEL GROLEAU, PRÉSIDENT DE L'UPA



À l'instar de 2014, le travail et les défis n'ont pas manqué en 2015. L'année a commencé par le dépôt du rapport du Groupe de travail FADQ-MAPAQ-UPA sur la sécurité du revenu. Ce rapport formule des recommandations visant le développement du plein potentiel de l'agriculture québécoise. Même si le gouvernement du Québec a décidé de ne pas rétablir les budgets de La Financière à leur niveau de 2014, la conjoncture actuelle, qui demeure favorable sur les marchés, permettrait d'y donner suite dès maintenant. Le gouvernement doit donner ce signal aux producteurs afin de rétablir leur confiance en l'avenir et de stimuler leurs investissements.

L'accès aux terres pour la relève a aussi retenu l'attention en 2015. La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) a analysé le phénomène d'accaparement des terres et l'Union n'a pas manqué d'y présenter les préoccupations et les attentes des agriculteurs et de leur relève. Malheureusement, la CAPERN n'a formulé que des recommandations visant à documenter le phénomène, et non à le contrer. Nous devons revenir à la charge sur cet enjeu important.

Parlant des jeunes, ils nous ont impressionnés à plus d'une occasion en 2015. Le dépôt de leur mémoire « Les aspirations et les besoins des jeunes qui nourriront le Québec de demain », lors du Grand Rassemblement de la relève agricole à Montréal, compte parmi les faits marquants de l'année. Un événement unique qui a réuni plus de 300 jeunes de toutes les régions du Québec et de nombreuses personnalités venues les appuyer.

Autre actualité incontournable de l'année, les négociations du Partenariat transpacifique (PTP) qui, malgré l'importance de conserver et de développer les marchés d'exportation, ont constitué une menace pour l'avenir de la gestion de l'offre. Avec l'appui des principaux acteurs de la filière agroalimentaire québécoise, la campagne d'information « Forts et Unis pour la gestion de l'offre » a fait l'objet d'une très forte mobilisation des producteurs. Des engagements clairs des partis politiques, incluant celui qui a remporté le scrutin, ont été obtenus. Nous insisterons, en cours d'année, pour qu'il y donne suite. Tout comme la problématique de contournement des contrôles frontaliers, qui a pris des proportions inquiétantes.

Soulignons aussi l'initiative conjointe, en 2015, de l'UPA et du Conseil de la transformation alimentaire du Québec qui, avec l'appui de La Coop fédérée, du Mouvement Desjardins, de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval et de la Fédération québécoise des municipalités, ont demandé la mise en place d'une stratégie québécoise de l'agroalimentaire. Le gouvernement du Québec a donné suite à ce vaste consensus en annonçant sa volonté de préparer une stratégie au cours de l'année 2016-2017, en collaboration avec le milieu. C'est une excellente nouvelle et nous sommes prêts à l'action.

L'année 2016 s'annonce tout aussi chargée avec des dossiers majeurs comme la nécessité d'une révision complète de la fiscalité foncière agricole, les suites du rapport Gagné sur l'avenir de l'industrie du sirop d'érable et la conclusion des consultations gouvernementales sur la relève agricole. Beaucoup de travail et de nombreux défis en 2016!

Forts et Unis avec l'ensemble de nos productions et sur tout le territoire agricole lanaudois



MARCEL PAPIN, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION

Après une deuxième année à la présidence de la Fédération, j'ai pu prendre toute la mesure de la somme importante de travail, de la passion contagieuse et de l'expertise de haut niveau que notre Union doit déployer pour bien remplir sa mission de représenter et défendre les intérêts des productrices et producteurs agricoles, du local à l'international.

C'est donc avec une immense fierté que je vous invite à consulter notre rapport des activités et des résultats, lequel illustre un modeste aperçu des réalisations de la Fédération, accomplies en collaboration avec nos irremplaçables syndicats locaux, avec nos valeureux syndicats spécialisés, avec notre indispensable Confédération de l'UPA ou encore, avec nos fidèles partenaires locaux et régionaux.

Dans un contexte de fluctuations constantes et parfois extrêmement sévères de plusieurs facteurs de productions, qu'ils soient climatiques, agronomiques, démographiques, économiques, commerciaux, géopolitiques ou sanitaires, notre agriculture doit s'appuyer sur deux solides piliers : Premièrement, des prix et des revenus agricoles prévisibles, par l'entremise de nos outils de gestion de l'offre et/ou d'outils de sécurité du revenu performants et, deuxièmement, une Union qui bénéficie d'un appui constant, tant de la part de ses membres que de la société québécoise et de l'État.

Dans l'histoire du Canada et du Québec agricoles, plusieurs exemples démontrent que les producteurs ont compris que leur réussite personnelle passe d'abord et avant tout par la réussite collective.

Dans un contexte d'hypermondialisation où c'est trop souvent la loi du plus fort et du profit qui dicte nos vies, la réussite collective et la solidarité doivent se perpétuer et se multiplier, du local à l'international.

Tout comme l'année 2015-2016 que nous venons de traverser, la prochaine année ne manquera pas de nous rappeler la nécessité de demeurer forts et unis face aux inévitables tempêtes, avec toutes nos productions et sur tout le territoire agricole lanaudois!

RÈGLES DE PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES DE LA FUPAL (CONGRÈS, AGA OU AUTRES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES)

1. Droit de parole et droit de vote

- 1.1 Tous les producteurs agricoles et forestiers ont droit de parole, mais seuls les délégués ont droit de vote.
- 1.2 Le vote se prend à main levée. Toutefois, le vote secret peut être obtenu s'il est réclamé à la majorité des voix exprimées (pour et contre seulement) par les délégués présents (art. 18.2).
- 1.3 Sauf indication contraire, toute décision est prise à la majorité des voix exprimées (pour et contre seulement) par les délégués présents (art. 18.3).
- 1.4 Toute personne qui veut faire une intervention doit : se présenter au micro;
 - attendre que le président d'assemblée lui accorde le droit de parole;
 - s'identifier clairement à chaque fois (nom et syndicat);
 - ne s'adresser qu'au président.
- 1.5 Le proposeur d'une résolution peut prendre la parole le premier. Celui qui l'a appuyé prendra la parole ensuite s'il le désire. Puis, viendront les autres participants. Le proposeur a également le droit de parole le dernier sur sa proposition.

2. Point d'ordre

Il est justifié de soulever un point d'ordre et d'interrompre l'orateur si un membre croit :

- que sa réputation ou celle de l'organisation est en danger;
- qu'il y a lieu de réprimer le désordre;
- qu'il y a lieu de se plaindre des conditions matérielles du lieu de la réunion ou autres faits analogues;
- qu'une expression imprécise a été employée;
- qu'un argument déplacé a été introduit;
- qu'une règle de procédure a été violée.

3. Résolutions sur des sujets non inscrits au projet d'ordre du jour

En référence et en concordance avec le « Code d'éthique des Congrès », le mécanisme suivant est recommandé par le conseil d'administration pour l'adoption de résolutions sur des sujets non inscrits au projet d'ordre du jour de l'assemblée :

- 3.1 Aucune résolution provenant d'un délégué qui parle en son nom personnel ne peut être proposée et votée par l'assemblée. Ceci ne restreint nullement le droit d'un délégué de formuler tous commentaires, remarques,

suggestions, vœux ou souhaits de son propre cru.

- 3.2 Une résolution provenant d'un délégué qui parle au nom de son syndicat peut être déposée sans toutefois être votée par l'assemblée. C'est le conseil d'administration ou le conseil exécutif de la Fédération qui disposera de ladite résolution.
- 3.3 Cependant, s'il est urgent qu'une résolution soit traitée, le syndicat doit faire parvenir par écrit ladite résolution au secrétaire de la Fédération au plus tard à midi le jour ouvrable précédant l'assemblée. Après examen de cette résolution, c'est le conseil exécutif qui décidera si elle sera ajoutée au projet d'ordre du jour. Au moment de l'adoption de l'ordre du jour, les 2/3 des délégués présents doivent se prononcer en faveur de cet ajout, et ce, conformément à l'article 12.2 des règlements généraux de la Fédération.
- 3.4 Dans le cadre des consultations d'automne, si un syndicat s'est fait refuser une résolution par le comité des résolutions, il peut apporter directement la résolution sur le plancher du congrès qui en disposera si la majorité absolue des délégués (pour et contre seulement) consent à la traiter.

4. Scrutateurs

- 4.1 Le nombre total de scrutateurs sera déterminé avant chaque réunion. Le nombre total de scrutateurs peut varier de deux à 12, selon le type de vote (main levée ou secret), selon le nombre de voteurs présents et selon la disposition de la salle.
- 4.2 Les délégués nomment les scrutateurs pour procéder, si nécessaire, au décompte des votes dont :
 - Quatre (4) scrutateurs choisis parmi les employés de la Fédération régionale (recommandation : Claude Laflamme, Dominique Ste-Marie, Jean-François Aumont, Charles Bergeron).
 - De quatre (4) à huit (8) scrutateurs choisis parmi les invités (sans droit de vote), lesquels seront nommés seulement lors d'élection ou si un vote secret est demandé.

C.A. FUPAL - 1^{er} décembre 1995

C.A. FUPAL - 27 mars 2007 (version refondue)

C.A. FUPAL - 8 octobre 2009 (amendements)

C.A. FUPAL - 9 octobre 2012 (amendé en concordance avec le nouveau règlement général)

LES INSTANCES

1. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET LE CONGRÈS RÉGIONAL

L'assemblée générale annuelle et le congrès régional constituent les principales instances décisionnelles de la Fédération de l'UPA de Lanaudière. Ces deux activités sont l'occasion pour les délégués des syndicats affiliés de faire valoir les droits, opinions et attentes de l'ensemble des productrices et des producteurs agricoles de la région.

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le lundi 13 avril 2015 et le congrès régional le mardi 20 octobre 2015.

2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'instance chargée d'assurer la réalisation des mandats confiés à la Fédération lors de son assemblée générale et de son congrès. Le conseil d'administration a aussi comme fonction de se prononcer sur les grands dossiers qui peuvent avoir une incidence majeure sur le développement de l'agriculture.

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni à six reprises.

2015	2016
17 avril	18 février
8 septembre	5 avril
7 octobre	
27 novembre	

PRÉSENCES DES ADMINISTRATEURS AUX RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Syndicats affiliés	Présences	Administrateur	Substitut
Syndicats locaux	Achigan-Montcalm	6/6	Réjean Allard (P)	Diane Joly (1 ^{re} v.-p.)
	L'Assomption-Les Moulins	6/6	Stéphane Sansfaçon (P)	Claude Rivest (1 ^{er} v.-p.)
	Autray	6/6	Michel Désy (P)	Michel Fafard (1 ^{er} v.-p.)
	Kildare Lanaudière	6/6	Luc Pagé (P)	Claude Renaud (1 ^{er} v.-p.)
	Nord	5/6	Vital Deschênes (P)	Marcel Beauséjour (1 ^{er} v.-p.)
Syndicats spécialisés	Acéricole	5/6	Rolland Urbain (P)	Vital Deschênes (1 ^{er} v.-p.) Guy Breault (1 ^{er} v.-p.) (2015-02-13)
	Agneaux et moutons	6/6	Stéphane Boucher (P) (2014-11-28)	France Chevette (1 ^{er} v.-p.)
	Agricultrices	4/6	Diane Brisson (P) Marie-Ève Rivest (2015-11-27)	Gisèle Pellerin (1 ^{er} v.-p.)
	Apiculteurs	0/6	Robert Gaudreau (1 ^{er} v.-p.)	Cyril Lapeyrie (P)
	Bois	0/6	André Saulnier (adm.)	
	Bovins	6/6	Michel Fafard (2 ^e v.-p.)	André Ricard (P)
	Cultures commerciales	2/6	Michel Forget (1 ^{er} v.-p.)	Denis Champagne (2 ^e v.-p.)
	Fruits et légumes	1/6	Pascal Forest (P)	Claude Rivest (1 ^{er} v.-p.)
	Lait	4/6	Patrick Lahaise (1 ^{er} v.-p.)	Gilbert Perreault (P)
	Maraîchers	1/6	Dominique Duval (rep)	Michel Pichette (rep.)
	Oeufs	5/6	François Simard (1 ^{er} v.-p.)	Line Métayer (2 ^e v.-p.)
	Oeufs d'incubation	4/6	Gyslain Loyer (P)	Martine Laporte (1 ^{er} v.-p.)
	Pommes de terre	0/6	Francis Desrochers (rep)	Martin Goyet (rep)
	Porcs	2/6	Alain Forget (1 ^{er} v.-p.)	Jacques Clermont (P)
	Relève	3/6	Jean-Christophe Beuparlant Joanie-Lachapelle Trépanier (1 ^{re} v.-p.) (CA 2016-04-05)	Yannick Bérard (P) Sylvain Ricard (CA 2015-11-27) Isabelle Bastien (CA 2016-02-18)
	Volailles	1/6	Caroline Lépicier (2 ^e v.-p.)	Louise Tellier (adm.)
	Président	6/6	Marcel Papin (P)	Michel Désy (1 ^{er} v.-p.)

3. LE CONSEIL EXÉCUTIF

Le conseil exécutif est l'instance qui s'assure de l'application des décisions et des orientations de la Fédération et qui est responsable de la bonne gestion des ressources humaines, matérielles et financières de la Fédération.

Depuis la dernière assemblée générale annuelle de la Fédération, le conseil exécutif s'est réuni à 14 occasions.

2015	2016
27 avril	15 janvier
2 juin	5 février
5 juin (conf. tél.)	11 mars
3 juillet	30 mars (conf. tél.)
20 juillet (conf. tél.)	14 avril (conf. tél.)
1 ^{er} septembre	
28 septembre	
30 octobre	
11 décembre	



*De gauche à droite, debout : Luc Pagé, Réjean Allard et Vital Deschênes.
Assis : Michel Désy, Marcel Papin et Stéphane Sansfaçon*

AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, LE CONSEIL EXÉCUTIF ÉTAIT COMPOSÉ DE :

Membres d'office		Présences aux C.E.	Substitut (1 ^{ers} v.-p., sans droit de vote)
Président	M. Marcel Papin	14/14	
1^{er} vice-président	M. Michel Désy , président UPA Autray	14/14	
2^e vice-président	M. Réjean Allard , président UPA Achigan-Montcalm	12/14	Mme Diane Joly (2/14)
4^e membre	M. Vital Deschênes , président UPA du Nord	11/14	M. Marcel Beauséjour (1/14)
5^e membre	M. Luc Pagé , président UPA Kildare Lanaudière	11/14	
6^e membre	M. Stéphane Sansfaçon , président UPA L'Assomption-Les Moulins	13/14	M. Claude Rivest (1/14)

4. LES REPRÉSENTATIONS (AU 18 AVRIL 2016)

Les, administrateurs et employés de la Fédération représentent la région sur de nombreux comités ou instances, et ce, tant aux niveaux local, régional que provincial.

4.1 ÉLUS

M. Marcel Papin, président

- Conseil général de l'UPA
- Table des présidents des fédérations régionales de l'UPA
- Table de travail sur le transfert de ferme et l'établissement
- Comité politique de l'UPA pour l'élaboration de l'entente-cadre vs Oléoduc Énergie Est
- CCA de la CMM
- Comité PAAR du MAPAQ (Plan d'action agroenvironnemental régional du MAPAQ)

M. Stéphane Sansfaçon, 2^e vice-président

- Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL), administrateur
- Comité de liaison – Ligne Hydro-Québec Chamouchouane-Bout-de-l'Île

M. Michel Désy, 1^{er} vice-président et trésorier

- Table effarouchement des oies et problématiques fauniques
- Comité ad hoc UPA Lac Saint-Pierre
- Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), administrateur
- Expo Rive-Nord, président

M. Vital Deschênes, membre du C.E.

- Table gestion intégrée des ressources du territoire (TGIRT) (ad hoc)
- Corporation d'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA), administrateur

M. Luc Pagé, membre du C.E.

Producteur ambassadeur UPA

M. Réjean Allard, membre du C.E.

COGENOR, administrateur

Mmes Diane Joly et Pascale Coutu MM. Luc Pagé et Michel Fafard

Producteurs ambassadeurs UPA

Mme Diane Joly (ex membre du C.E.)

- Collectif de formation agricole de Lanaudière, présidente

M. Gilbert Mathieu, ex-président FUPAL 2010-2014

- Agriconseils Montréal-Laval-Lanaudière, président

Mme Annette Coutu, ex-présidente FUPAL 1995-2010

- Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), présidente

M. Clément Allard, ex-membre du C.E. FUPAL 2010-2015

- Lanaudière Économique – Volet Centre de transfert d'entreprises de Lanaudière (CTE-L), administrateur (et président du regroupement des CREA du Québec)

■ hors UPA

4.2 EMPLOYÉS

M. Gilbert Nicole, directeur régional

Table des directeurs régionaux de l'UPA

M. Claude Laflamme, directeur régional adjoint et directeur du Service des politiques agricoles et de la commercialisation

Comité colloque annuel Groupe conseil agricole Lanaudière (GCAL)

- Comité technique d'évaluation des projets collectifs d'Agriconseils

M. Charles Bergeron, directeur par intérim du Service d'aménagement et d'environnement

Table des responsables en aménagement et environnement de l'UPA

Comité UPA du littoral du Lac St-Pierre

Comité technique de l'UPA pour l'élaboration de l'entente-cadre vs Oléoduc Énergie Est

- Comité PAAR du MAPAQ (Plan d'action agroenvironnemental régional du MAPAQ)
- Comité PFNL du CDBL
- Comité technique MRC Autray vs entretien des cours d'eau du littoral
- Comité technique Plan directeur de l'eau (PDE) de la CARA
- CARA (membre de l'exécutif et secrétaire)

M. Stéphanie Dionne, directrice du Centre d'emploi agricole de Lanaudière

Table des directeurs des centres d'emploi agricole (CEA) de l'UPA

Table TET / CEA

Table Agrijob / CEA

- Collectif de formation agricole (CFA)
- Conseil régional des partenaires du marché du travail (Emploi-Québec), membre
- Forum Ressources externes d'Emploi-Québec

Mme Dominique Ste-Marie, directrice du Service des Communications et Vie syndicale, et répondante en Formation agricole

Table des responsables vie syndicale de l'UPA

Table des responsables des communications externes de l'UPA

Table des responsables de la liste de l'UPA (ad hoc)

Table des répondants en formation agricole (RFA)

- Comité régional en sécurité alimentaire

M. Jean-François Aumont, agent au Service des Communications et Vie syndicale

Table des responsables de mise en marché de l'UPA (Nathalie Michaud substitut)

Table de l'UPA sur la gestion des oies

- Comité agrotourisme du CDBL, membre

Mme Jeanne Arsenault, agente de soutien à la liste des producteurs agricole

Table des responsables de la liste de l'UPA (ad hoc)

Mme Annie-Claude Moreau, secrétaire administrative

- Table de concertation sur la santé psychologique des familles agricoles de Lanaudière

■ hors UPA

5. NOMBRE DE PRODUCTEURS ET DE FERMES AU 15 MARS 2016

ACHIGAN-MONTCALM			
	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Saint-Alexis	54	89	
Saint-Calixte	5	8	
Sainte-Julienne	23	40	
Sainte-Marie-Salomé	20	30	
Saint-Esprit	65	102	
Saint-Jacques	55	80	
Saint-Liguori	42	60	
Saint-Lin-Laurentides	63	91	
Saint-Roch-de-l'Achigan	88	134	
Saint-Roch-Ouest	21	36	100 %
	436	670	91.1 %

AUTRAY			
	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Berthierville	28	44	
La-Visitation-de-l'Île-Dupas	10	14	100 %
Lanoraie	45	66	
Lavaltrie	35	49	
Mandeville	15	18	
Saint-Barthélemy	46	69	
Saint-Cléophas-de-Brandon	11	14	
Saint-Cuthbert	55	84	
Saint-Didace	27	35	
Sainte-Élisabeth	64	101	100 %
Sainte-Geneviève-de-Berthier	3	4	
Saint-Gabriel-de-Brandon	61	78	
Saint-Ignace-de-Loyola	13	16	
Saint-Norbert	32	48	
	445	640	91.0 %

KILDARE LANAUDIÈRE			
	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Crabtree	8	11	100 %
Joliette	5	7	100 %
Notre-Dame-de-Lourdes	19	27	
Notre-Dame-des-Prairies	5	6	
Saint-Ambroise-de-Kildare	58	82	
Saint-Charles-Borromée	7	10	100 %
Sainte-Mélanie	40	58	
Saint-Paul	40	57	
Saint-Pierre	5	7	100 %
Saint-Thomas	50	76	
	237	341	92.8 %

L'ASSOMPTION – LES MOULINS			
	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
L'Assomption	68	96	
L'Épiphanie	39	56	
Mascouche	55	65	
Repentigny	32	44	
Saint-Sulpice	18	26	
Terrebonne	40	56	
	252	343	90.1 %

NORD			
	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Chertsey	1	1	
Entrelacs	1	1	100 %
Notre-Dame-de-la-Merci	5	8	100 %
Rawdon	26	36	
Saint-Côme	1	2	
Saint-Damien	19	25	
Saint-Donat	1	2	100 %
Sainte-Béatrix	10	16	100 %
Sainte-Émelie-de-L'Énergie	4	6	100 %
Sainte-Marcelline-de-Kildare	8	11	
Saint-Félix-de-Valois	100	135	
Saint-Jean-de-Matha	35	52	
Saint-Michel-des-Saints	1	2	100 %
Saint-Zénon	4	5	
	216	302	92.1 %

LANAUDIÈRE			
	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
	1 586	2 296	91.3 %

PLANIFICATION 2015-2016

Adopté au C.A. de la FUPAL du 8 septembre 2015

1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 1.1. Rapprochement des Syndicats locaux avec le monde municipal
 - Appui constant aux Syndicats locaux pour l'élaboration ou la mise en œuvre des différents PDZA : être proactifs dans les PDZA en cours et inciter les MRC « retardataires » à emboîter le pas.
 - En parallèle, amorcer l'élaboration d'une stratégie de veille réglementaire, dans le but d'éviter toute réglementation abusive contraignante pour les activités agricoles.
 - Tournée des congrès de secteur 2015 pour amorcer la réflexion.
- 1.2. Les intrusions d'infrastructures en zone agricole, telles l'Oléoduc Énergie Est et les lignes Hydro-Québec
 - Continuer d'exercer une vigilance constante tant pour les cas collectifs qu'individuels.

2. ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE DURABLE

- 2.1. Entretien efficace des cours d'eau en milieu agricole
 - Soutien aux Syndicats locaux et aux producteurs pour les cas problématiques.
 - Implication active pour les enjeux particuliers d'entretien des cours d'eau dans le littoral du Lac Saint-Pierre.

3. COMMUNICATIONS ET VIE SYNDICALE

- 3.1. Opération « À la rencontre des producteurs » et accueil des nouveaux producteurs
 - Outiller, soutenir et encourager les administrateurs dans les différentes activités organisées dans le cadre de l'opération À la rencontre des producteurs.
 - Faire le suivi et informer les administrateurs de l'avancement du projet.
 - Veiller à l'application constante de la politique d'accueil des nouveaux producteurs pour qu'ils aient un premier contact positif avec leur Fédération régionale et leurs syndicats locaux et/ou spécialisés.
- 3.2. Mobilisation
 - Soutenir et défendre les intérêts des producteurs dans les différents dossiers d'actualité (gestion de l'offre, intrusion en zone agricole, etc.)
 - Opération « À la rencontre des producteurs ».

4. POLITIQUES AGRICOLES ET COMMERCIALISATION

- 4.1. Favoriser la mise en œuvre à court terme des recommandations du Groupe de travail sur la sécurité du revenu.
- 4.2. Assurer un suivi à la révision du programme de crédit de taxes foncières agricoles du MAPAQ et appuyer les syndicats locaux dans leurs démarches visant l'application d'un taux distinct de taxation pour les actifs agricoles notamment en élaborant des scénarios de taxation pour diverses municipalités.
- 4.3. En appui à la relève agricole, favoriser la mise en application des recommandations déposées par la Fédération de la relève agricole du Québec au MAPAQ en matière d'établissement et de transfert d'entreprises.

5. MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE ET PRÉVENTION

- 5.1. Travailleurs locaux
 - Recrutement et augmentation du nombre de placements.
- 5.2. Travailleurs étrangers temporaires
 - Optimisation du processus du traitement des demandes et autofinancement du service.
- 5.3. Prévention et CSST
 - Organisation d'ateliers de prévention (selon le thème annuel de l'UPA) et désignation de porteurs de dossier par syndicat local.
 - Augmentation des adhésions de la Mutuelle de prévention de l'UPA.

6. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- 6.1. Garder le cap vers l'équilibre budgétaire de la FUPAL pour les années 2015 et 2016.
- 6.2. Le renouvellement de la convention collective 2007-2014.

7. CONCERTATION RÉGIONALE

- 7.1. Députation fédérale
 - Le 1^{er} octobre 2015 - Rencontre des candidats aux élections fédérales du 19 octobre 2015.
 - À l'automne – Rencontre des députés fédéraux qui seront élus dans Lanaudière.
- 7.2. Appuyer le maintien et le développement de l'offre de services-conseils non liés en région, notamment la démarche en cours visant l'harmonisation des services des clubs agroenvironnementaux et autres regroupements de producteurs de Lanaudière.

LES DOSSIERS

1

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1.1 DÉCISIONS CPTAQ

Décisions rendues

La CPTAQ a rendu 2 362 décisions au cours de son exercice 2014-2015, dont 93 dans Lanaudière. En tout, ce sont deux dossiers d'exclusion qui ont été traités pour un total de 20,8 hectares qui ont été exclus de la zone agricole et 24 dossiers qui visaient l'implantation d'un nouvel usage en zone agricole et qui ont été autorisés sur une superficie de 89,9 hectares. La Fédération analyse et intervient dans la plupart des dossiers en se basant sur l'avis des syndicats locaux. Le rapport annuel de la CPTAQ peut être consulté au : www.cptaq.gouv.qc.ca

MRC	EXCLUSION	INCLUSION	NOUVEL USAGE	AGRANDISSEMENT	MORCELLEMENT	AUTRE	TOTAL
	Nombre de décisions rendues % de dossiers autorisés - Superficie autorisée (ha)						
AUTRAY	1 100 % - 5,0	1 100 % - 1,8	6 83 % - 10,9	6 67 % - 0,8	5 40%	15 73 %	34
MONTCALM	0	0	3 100% - 0,6	7 86 % - 4,3	2 100%	10 50 %	22
LES MOULINS	0	0	4 25 % - 38,2	0	0	0	4
L'ASSOMPTION	0	0	2 100 % - 36,6	0	0	4 75 %	6
JOLIETTE	0	0	6 67 % - 3,6	5 100 % - 1,1	1 100 %	4 75 %	16
MATAWINIE	1 100 % - 15,8	0	3 100 % - 0	4 75 % - 4,4	1 100 %	2 50 %	11
TOTAL	2	1	24	22	9	35	93

Application et surveillance de la Loi

Dans le cadre de son mandat, la CPTAQ doit aussi analyser les nombreuses « déclarations de droits » qui lui sont adressées (ex : déclarations de droits acquis ou de constructions de résidences de producteurs agricoles au sens de l'art. 40). Elle doit aussi traiter les plaintes qui lui sont soumises.

MRC	DÉCLARATIONS		PLAINTES	
	Nb	Jugées conformes	Nb	Fondées (avec infraction)
AUTRAY	18	18 (100 %)	2	1 (50 %)
MONTCALM	25	22 (88 %)	4	3 (75 %)
LES MOULINS	4	4 (100 %)	6	3 (50 %)
L'ASSOMPTION	6	4 (67 %)	3	1 (33 %)
JOLIETTE	25	22 (88 %)	5	3 (60 %)
MATAWINIE	3	1 (33 %)	0	0
TOTAL	81	71 (88 %)	20	11 (55 %)

1.2 PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

La Fédération et les syndicats locaux continuent d'investir beaucoup de temps et d'efforts pour la réalisation des plans de développement de la zone agricole (PDZA). Les PDZA des MRC de Montcalm et de la Matawinie sont en cours d'élaboration, alors que celui de la MRC Les Moulins a été adopté par le conseil des maires et est en voie d'être mis en œuvre. Pour sa part, celui de la MRC L'Assomption est rendu à la phase de mise en œuvre, et déjà certaines actions ont été entreprises.



Enfin, la Fédération fait des représentations auprès des MRC Joliette et D'Autray pour les encourager à débiter le processus d'élaboration de leur PDZA. Rappelons que l'objectif est de développer la zone agricole avec des activités agricoles, via des projets concrets dans chaque MRC.



Rencontre PDZA MRC Matawinie

1.3 AÉROPORT DE MASCOUCHE

Comme que nous l'avions prévu dans le rapport des activités de l'année dernière, l'Association des pilotes tente actuellement de relocaliser l'ancien aéroport de Mascouche. D'ailleurs, le site actuellement retenu est situé en partie sur le territoire de Mascouche et sur le territoire de Terrebonne (MRC des Moulins). L'Association mentionne que la vaste majorité des installations et infrastructures se situeront sur le territoire de Mascouche.



Au début du mois de mars, la Corporation de l'aéroport de Mascouche recevait, du directeur régional de l'aviation civile de Transport Canada, un avis leur précisant de ne pas entamer les travaux de construction de l'aérodrome projeté sur des lots situés à Terrebonne et à Mascouche.

Cet avis de suspension a d'ailleurs été suivi, le 4 mars dernier, d'un arrêté ministériel, signé par le ministre des Transports M. Marc Garneau, et interdisant l'aménagement d'un aérodrome. Du même coup, le ministre y mentionnait une série de conditions à respecter par la Corporation, et ce, pour permettre son implantation, notamment la tenue d'une consultation publique. La Fédération, de concert avec l'UPA L'Assomption-Les Moulins, a décidé de déposer un mémoire dans le cadre de cette consultation publique.

1.4 AÉRODROME DE ST-CUTHBERT

En début d'année, la Fédération a été mis au courant d'un possible projet d'aérodrome sur le territoire de St-Cuthbert. Ce projet d'aérodrome, incluant notamment l'aménagement d'une piste d'atterrissage et d'« aéro-villas », est une initiative conjointe de deux entreprises privées, soit Gestion DGNE inc. et ULM Québec inc., toutes deux ayant leur adresse commerciale à Laval. S'il est vrai que le déploiement proposé des unités résidentielles et commerciales du projet se situe en zone blanche, l'aménagement de la piste d'atterrissage, pour sa part, vise la zone agricole. À ce jour, les citoyens de la municipalité ainsi que leurs élus s'opposent catégoriquement au projet. La Fédération a d'ailleurs fait parvenir à la Municipalité de St-Cuthbert une lettre d'appui qui mentionne également notre mécontentement à l'égard de la façon de faire des promoteurs, lesquels semblent vouloir se « servir » d'une juridiction fédérale pour empiéter, encore une fois, sur la zone agricole. Il est prévu que la Fédération, de concert avec le Syndicat UPA Autray, maintienne une veille continue sur ce projet.

1.5 PLAN MÉTROPOLITAIN DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Le 25 février dernier, le conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal a adopté le premier Plan d'action métropolitain de mise en valeur du territoire et des activités agricoles 2016-2020. Le plan d'action peut être consulté sur le site de la CMM.

Outre qu'on y trouve un portrait statistique du territoire métropolitain en zone agricole protégée, le plan présente également un diagnostic de la situation ainsi qu'une analyse des principaux enjeux. D'entrée de jeu, le plan d'action préconise la création d'une banque métropolitaine de terres agricoles afin de favoriser l'établissement ou la consolidation de nouvelles entreprises agricoles. Cette action va également dans le sens d'un des objectifs inscrits au PMAD, soit l'augmentation de 6 % des superficies cultivées à l'échelle métropolitaine.

De plus, le plan aborde entre autres la diversification des productions agricoles et la mise en œuvre de projets innovants ainsi que le transfert de connaissances relatives aux stratégies régionales de mise en marché des produits agricoles.

Nous vous rappelons que La Fédération avait présenté un mémoire à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dans le cadre de sa consultation sur l'élaboration d'un plan d'action métropolitain de mise en valeur des activités agricoles.



1.6 LIGNES HYDRO-QUÉBEC 735 KV CHAMOUCHOUANE-BOUT-DE-L'ÎLE

Ligne à 735 kV de Chamouchouane-Bout-de-l'Île - Embauche du RUPAC

Le 19 janvier dernier, la Fédération de l'UPA Lanaudière et Hydro-Québec procédait à l'embauche de deux représentants de l'UPA au chantier (RUPAC), soit MM. Benoît Couture et Denis Routhier, tous deux de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière (ARMVFPL), et ce, pour toute la durée des travaux de construction du projet de construction de la ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île. Les bureaux de M. Couture et Routhier sont situés dans l'édifice de la Fédération régionale.



AGENCE RÉGIONALE
DE MISE EN VALEUR
DES FORÊTS PRIVÉES
DE LANAUDIÈRE

Ces représentants ont été engagés pour assurer un lien supplémentaire entre les producteurs agricoles/propriétaires forestiers et Hydro-Québec de même que pour l'application de l'Entente HQ-UPA.

Ligne à 315 kV de Mauricie-Lanaudière

Construction terminée.

Ligne à 120 kV de Pierre-Le Gardeur–Saint-Sulpice

La construction d'une ligne à 120 kV, d'une longueur d'environ 14 km pour relier le futur poste Pierre-Le Gardeur au point de jonction de la ligne à 120 kV qui alimente le poste de Saint-Sulpice, est maintenant terminée. Dans ce projet, la Fédération avait également profité de la présence d'un RUPAC, en la personne de M. Pierre Baril, directeur de la coopérative Terra-Bois, laquelle regroupe des propriétaires de boisé.

La Fédération a également été interpellée sur le fait que cette ligne a été construite en partie sur des terres en propriété d'Hydro-Québec (anciennes terres appartenant à la Shawinigan Water and Power Company). Il est prévu d'ici la fin de l'année 2016 d'entamer des démarches auprès d'Hydro-Québec pour permettre aux propriétaires adjacents (producteurs agricoles) d'acheter ces petits lots, lesquels se retrouvent pour la plupart en bout de parcelle, et ainsi éviter qu'une tierce personne n'en prenne possession.

1.7 OLÉODUC ÉNERGIE EST (TRANSCANADA PIPELINES)

Depuis presque deux ans, la Fédération poursuit son travail dans cet important dossier qu'est celui d'Oléoduc Énergie Est (OEE).

Audiences publiques de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Du 15 septembre au 8 octobre 2015, la Commission de l'environnement de la CCM a tenu des audiences publiques sur l'OEE. Cette consultation publique avait pour but d'établir la position de la CMM en prévision des deux autres consultations à venir, soit celle du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et celle de l'Office national de l'énergie (ONÉ). Lors de cette consultation, la Fédération régionale, en collaboration avec L'UPA L'Assomption-Les Moulins, a déposé un mémoire, lequel traitait essentiellement des éléments suivants : choix du tracé, économie, environnement et sécurité.



Audiences publiques du BAPE

Rappelons que le 8 juin 2015, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) donnait au BAPE le mandat de mener une enquête et une audience publique sur la portion québécoise du projet Oléoduc Énergie Est. Les séances publiques de la deuxième partie de l'audience doivent débiter à compter du 25 avril prochain. Les mémoires doivent être déposés au plus tard le 20 avril. La Fédération régionale, tout comme la Confédération et l'ensemble des Fédérations régionales touchées par l'oléoduc, y déposera son mémoire. En bref, la Fédération régionale réaffirmera son opposition claire à tout projet d'Oléoduc sur le territoire Lanaudois.

Audiences publiques de l'ONE

À ce jour, et considérant les délais supplémentaires consentis par l'ONE à OEE pour le dépôt d'informations complémentaires, nous ne savons pas encore quand se tiendront les audiences publiques de l'ONE. Pour les audiences de l'Office, c'est la Confédération qui agira à titre de représentante du monde agricole. Nous croyons que cette dernière ne pourra passer sous silence l'opposition ferme de certaines régions à tout passage d'oléoduc.

1.8 RANG DE LA RIVIÈRE BAYONNE

Les travaux de réfection vont bon train. La Fédération et le Syndicat UPA Autray assistent au comité de gestion des impacts qui a été créé par le ministère des Transports (MTQ) spécifiquement pour le projet.

Des pancartes ont d'ailleurs été implantées en amont des travaux et annonçant la circulation de machinerie agricole lente, ceci afin d'assurer une cohabitation harmonieuse des différents usagers.



1.9 PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)

La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) exige des municipalités régionales de comté (MRC) qu'elles établissent un plan de gestion des matières résiduelles et qu'elles le révisent au plus tard cinq ans après son entrée en vigueur. Exception faite de la MRC Les Moulins, laquelle est entièrement comprise à l'intérieur des limites de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), l'ensemble des MRC Lanaudoises est présentement à réviser leur PGMR.

Ce plan doit servir à planifier les services, les installations, les collectes, les programmes ainsi que les ressources humaines, matérielles et financières servant à gérer l'ensemble des matières résiduelles produites sur le territoire. Ce plan doit tenir compte de tous les secteurs, y compris le secteur agricole.

Des permanents ainsi que des élus ont agi ou agiront à titre de commissaires dans le cadre des audiences publiques prévues dans le processus d'élaboration des PGMR. La Fédération régionale a prévu déposer un seul mémoire pour l'ensemble des MRC.

1.10 SERVITUDE DE CONSERVATION EN ZONE LITTORALE : ATTENTION À CE QUE VOUS SIGNEZ

Depuis 2002, la Fédération régionale travaille en étroite collaboration avec divers partenaires (MRC de d'Autray, ZIP du lac Saint-Pierre, ministère de l'Environnement, ministère de la Faune) dans le but de restaurer des cours d'eau situés partiellement ou en totalité dans le littoral du lac St-Pierre, et ce, via une approche de cohabitation agriculture-faune. Ces travaux sont, en fait, des « aménagements fauniques », qui incluent l'entretien des cours d'eau agricole, et qui satisfont les autorités concernées de sorte que l'étude d'impact normalement requise peut ainsi être évitée. Dans le cadre de ces travaux, les producteurs agricoles étaient notamment invités à signer des ententes de conservation, en plus d'un engagement irrévocable à signer une future servitude. C'est dans ce contexte que la Fédération a présenté une demande d'avis juridique dans le cadre du Fonds de soutien en aménagement et environnement (FSAE).

Si la plupart des producteurs agricoles approchés sont portés à signer de telles ententes, puisqu'ils y trouvent leur compte (possibilité d'entretien de cours d'eau à très peu de frais), certains d'entre eux se questionnent sur les conséquences réelles de signer de telles ententes, particulièrement aux endroits où l'on aborde l'établissement d'une future servitude. Sans entrer dans les détails, notons que la conclusion laissait peu de place à interprétations :

- « Nous constatons donc que tous ces éléments [Respect de l'entente avant la signature de la servitude] mériteraient d'être réécrits de façon plus juridique par un professionnel du droit. Ce commentaire s'applique à l'ensemble de l'entente. Le tout est à parfaire ». [Nos ajouts]
- « Nous sommes d'avis que dans sa forme actuelle, l'entente ne devrait pas [être] signée par les producteurs agricoles ». [Nos ajouts]
- « De plus, des clarifications juridiques formelles nous semblent nécessaires avant d'aller de l'avant dans ce projet au niveau de la compétence de la MRC, du comité ZIP et de l'État ».

2.1 BASSIN VERSANT RUISSEAU DES ANGES

Lors du dernier rapport d'activité, nous vous disions ne pas savoir si le MAPAQ allait décider d'aller de l'avant en finançant la phase 2 du projet du Ruisseau des Anges, soit la phase de mise en œuvre du plan d'action. Nous vous rappelions également que cette décision dépendrait notamment de la volonté réelle des producteurs de poser des gestes significatifs pour l'amélioration de la qualité de l'eau. Au printemps dernier, nous avons reçu cette réponse, laquelle fut négative. Le projet est donc officiellement terminé.



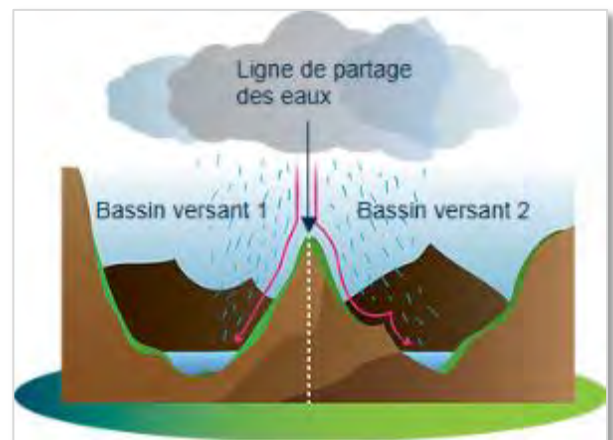
Modèle numérique de terrain du Ruisseau des Anges (LIDAR)

Cependant, dans le cadre de ce projet, la Fédération a fait l'acquisition de plusieurs données, dont les données **LIDAR**, lesquelles permettent non seulement une interprétation approfondie des processus de transports de nutriments (phosphore) à l'intérieur du bassin, mais donnent également des images saisissantes de la topographie du terrain à l'échelle du parcellaire (à l'échelle d'un champ). Pour les producteurs qui cultivent à l'intérieur de ce bassin et désirent entamer une démarche d'amélioration de la gestion des eaux de surface, nous vous invitons à communiquer avec votre conseiller, lequel pourrait assurément être intéressé par les données, et davantage, si ce dernier est familier avec les outils géomatiques.

2.2 ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS

La Fédération suit de près les activités des différents organismes de bassins versants présents sur le territoire lanauchois, soit Agir Maskinongé, Versant Bayonne, la Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption et le Conseil des bassins versants des Mille-Îles.

Notre implication envers ces organismes prend plusieurs formes : appui à divers projets, participation à des événements comme des colloques, participation à l'élaboration de Plan directeur de l'eau, représentations aux conseils d'administration ou exécutifs par des administrateurs de la Fédération régionale, des syndicats locaux, ou un employé de la Fédération, etc.



Source : Regroupement des organismes de bassin versant du Québec

2.3 LITTORAL DU LAC SAINT-PIERRE

Jamais la problématique environnementale particulière du Lac St-Pierre n'aura autant retenu l'attention des autorités concernées que depuis 2015. La mise en place de la Table de concertation régionale du lac St-Pierre (TCRLSP), dirigée par la ZIP du Lac St-Pierre, n'est certes pas étrangère à ce nouvel état de fait. Découlant de la Stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre mise en œuvre par le gouvernement du Québec, cette table a officiellement lancé ses activités par la tenue, le 29 mai 2015 à Louiseville, de son premier Forum annuel. À terme, le mandat de la TCRLSP consiste en la réalisation d'un plan de gestion intégrée régional (PGIR), lequel plan devra être fondé sur une vision consensuelle des enjeux et des problématiques du lac, mais surtout des actions à mettre en place par l'ensemble des acteurs du milieu. Pour le monde agricole, les enjeux sont majeurs; tout près de 5 000 hectares cultivés – dont 2 200 seulement dans Lanaudière – se situent à l'intérieur des limites de la zone littorale. De surcroît, le secteur agricole est considéré comme un facteur important de l'effondrement des stocks de perchaudes au lac St-Pierre, et ce, par la destruction des habitats et par l'augmentation anthropique des charges en nutriments, le phosphore en l'occurrence.

Chose rassurante s'il en est une, la Fédération régionale et le Syndicat UPA Autray collaborent depuis plus de 10 ans avec la MRC d'Autray, la ZIP du lac St-Pierre et les ministères concernés afin de proposer des solutions « gagnant-gagnant » qui permettent à la fois de créer des aménagements fauniques (création d'habitats pour la perchaude) et d'entretenir les cours d'eau pour un meilleur drainage des terres. Elle connaît donc très bien le dossier. Soyez assuré que la Fédération demeurera proactive dans ce dossier afin de s'assurer des conditions favorables pour la pratique de l'agriculture dans ces secteurs.



2.4 JOURNÉES D'INFORMATION SUR LES PESTICIDES

Si l'année 2015 est représentative de celles qui suivront, alors les questions entourant l'utilisation des pesticides risquent de prendre beaucoup de place dans le futur ! De fait, c'est autour de cet enjeu qu'ont eu lieu deux journées de conférences, l'une organisée par COGENOR Lanaudière, l'autre, par le MAPAQ dans le cadre des journées régionales.

Lors de ces journées, il a été possible d'en apprendre davantage sur les questions relatives, notamment, aux orientations gouvernementales dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018, laquelle viendra imposer un encadrement supplémentaire pour l'utilisation de certains pesticides (néonicotinoïdes, atrazine et chlorpyrifos).

Chose certaine, s'il est vrai que les producteurs agricoles ne sont pas demeurés les bras croisés en ce qui concerne les enjeux liés à la phytoprotection, ces journées nous auront démontré que, non seulement il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, mais également, que les choses que l'on croyait acquises ne le sont pas toujours. Pour preuve, un projet mis de l'avant sur plusieurs entreprises agricoles, lequel projet a démontré que 44 % d'entre elles utilisaient une arroseuse dont les buses étaient défectueuses, 44 % dont le manomètre était défectueux, 11 % avaient une hauteur de rampe non ajustée aux types de buses utilisées et 5 % utilisaient un écartement non constant des buses sur la rampe.

2.5 DOSSIER DES BANDES RIVERAINES : LA FÉDÉRATION RELAYERA L'INFORMATION

Au courant de l'année 2015, la Confédération de l'UPA a lancé une campagne d'information et de sensibilisation pour la mise en valeur des rives des cours d'eau en milieu agricole. Il a été convenu avec les syndicats locaux que la Fédération agirait à titre de relayeur d'information, et ce, par l'intermédiaire de son site internet et de celui de la Confédération. En ce sens, il est prévu qu'une foule de renseignements sur le sujet soient mis en ligne, de même qu'un répertoire des initiatives d'entreprises agricoles, en région ou en province.

2.6 L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU, TOUJOURS D'ACTUALITÉ

En ce qui concerne les questions d'entretien de cours d'eau, 2015 n'aura pas fait exception aux années qui l'ont précédée. De fait, la Fédération régionale a reçu et traité, au courant de la dernière année, son lot de plaintes de la part de producteurs agricoles insatisfaits de la façon dont leurs problématiques d'envasement de cours d'eau se sont réglées – ou non – par les autorités concernées. À ce chapitre, il nous faut souligner que certaines MRC s'en tirent mieux que d'autres!

3

COMMUNICATION, VIE SYNDICALE ET FORMATION

3.1 LISTE DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Cotisations et membership 2015 en date du 15 mars 2016

SYNDICAT	NOMBRE DE FERMES	NOMBRE DE COTISANTS	POURCENTAGE DE COTISANTS MEMBRES
Achigan-Montcalm	436	670	91,1 %
Autray	445	640	91,0 %
Kildare Lanaudière	237	341	92,8 %
L'Assomption-Les Moulins	252	343	90,1 %
Nord	216	302	92,1 %
Fédération Lanaudière	1 570	2 296	91,3 %
Confédération	28 422	41 200	93,2 %

Perception

Le taux de perception des cotisations de la Fédération est de 98,4 %, soit légèrement supérieur à la moyenne provinciale. Le Syndicat UPA Kildare Lanaudière a le meilleur taux de perception de la région, suivi de près par le Syndicat UPA Autray.

Mise à jour de la liste des producteurs agricoles

En 2015, il y a eu, pour la Fédération, **64** additions, **82** retraits et **12** modifications de forme juridique.

3.2 OPÉRATION « À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS »

L'opération provinciale « À la rencontre des producteurs » est entamée depuis plus de deux ans. Épluchettes de blé d'Inde, brunchs, porte-à-porte et envois postaux sont des moyens qui ont été utilisés pour aller « À la rencontre des producteurs ».

À ce jour, **51,51 %** des producteurs de la région de Lanaudière ont été rencontrés. Voici le détail par syndicat local, pour la Fédération régionale et au niveau provincial :

SYNDICAT	POURCENTAGE	PRODUCTEURS RENCONTRÉS
Achigan-Montcalm	50,35 %	218 sur 433
Autray	51,24 %	228 sur 445
Kildare Lanaudière	63,60 %	152 sur 239
L'Assomption-Les Moulins	50,00 %	126 sur 252
Nord	50,35 %	218 sur 433
Fédération Lanaudière	51,51 %	817 sur 1 586
Confédération	45,50 %	12 925 sur 28 406

Données au 2016-04-12

Différentes activités auront lieu pour l'année à venir. Continuons le travail et merci de votre implication.

3.3 POUR PROMOUVOIR L'ACHAT LOCAL, FAITES-NOUS CONNAÎTRE VOS PRODUITS !

En complément à la démarche « À la rencontre des producteurs », les syndicats locaux affiliés à l'UPA Lanaudière ont initié un projet spécial visant à recueillir, de la part de tous les membres, l'information sur les différents produits que ceux-ci commercialisent localement.

Les producteurs lanaudois ont reçu dans leur convocation d'AGA de leur syndicat local, un formulaire permettant d'indiquer leurs produits disponibles. L'information recueillie permettra de mieux connaître les produits disponibles dans la région pour en dresser un portrait et pour offrir un service additionnel de visibilité et de promotion pour les membres.

3.4 EXPO RIVE-NORD 2015

Tout près de 5 000 personnes ont participé à l'Expo Rive-Nord qui se déroulait du 25 au 28 juin, à l'école secondaire du Havre-Jeunesse, à Ste-Julienne. La journée du vendredi, la journée des enfants, a attiré plus de 400 enfants venus s'amuser dans les jeux gonflables, assister au spectacle de Mandolyne et en apprendre davantage sur l'agriculture en participant au circuit éducatif « De la ferme au marché ».

Le samedi soir, près de 365 convives, ont participé au traditionnel souper méchoui qui avait lieu cette année sous la tente. Malgré la température plutôt pluvieuse du dimanche, 300 personnes sont venues assister au concours d'hommes forts.

L'UPA de Lanaudière et plusieurs syndicats se sont à nouveau associés à cette grande fête agricole dans Lanaudière.



M. Rémi Rivest, M. Luc Pagé, Mme Marie-Ève Rivest,
M. Rolland Urbain et quelques visiteurs

3.5 BILAN DES PORTES OUVERTES DANS LANAUDIÈRE

Le 13 septembre dernier a eu lieu la 13^e édition des Portes ouvertes sur les fermes du Québec. À la grandeur du Québec, plus de **98 000** personnes ont participé à cette activité. Malgré la journée très pluvieuse dans la région de Lanaudière, **14 000** personnes ont bravé la pluie pour visiter l'une ou plusieurs des **22** fermes participantes à l'activité. Devenue un incontournable dans la région, cette journée permet d'en connaître un peu plus sur le métier, les pratiques et le quotidien du métier de producteur agricole. Merci aux producteurs hôtes et aux nombreux bénévoles pour votre générosité et votre excellent travail!



LES 22 FERMES HÔTES AUX PORTES OUVERTES 2015

Aux Jardins de la bergère	Maraîcher biologique	St-Damien
Bergerie des Neiges	Agneaux et moutons	St-Ambroise
Cabane à sucre Jacques Grégoire	Acéricole	St-Esprit
Domaine Highland Nasenka	Bovins	L'Assomption
Ferme Vallée Verte 1912	Lait et transformation	St-Jean-de-Matha
Ferme des filles Morin	Bovins	St-Ambroise
Ferme Jocelyn Urbain et Gilnor	Bovins	L'Assomption
Ferme Guy Rivest	Petits fruits, viticole	Rawdon
Ferme l'Oie d'or	Oies, canards, pintades, cailles	St-Gabriel-de-Brandon
La Comtoiserie	Agneaux et moutons	Notre-Dame-de-Lourdes
La Courgerie	Courges, citrouilles, autres cucurbitacées	Ste-Élisabeth
La Seigneurie des patriotes	Daims, sangliers	L'Assomption
La Terre des bisons	Bisons, wapitis	Rawdon
Les Ruchers du troubadour	Apicole	Rawdon
Miel de Chez-nous	Apicole	Ste-Mélanie
Pépinière Villeneuve	Horticole, serricole, acéricole	L'Assomption
Qui sème récolte	Acéricole, verger, cidre	St-Jean-de-Matha
Vignoble Carone	Vignoble	Lanoraie
Vignoble Lano d'Or	Vignoble	Lanoraie
Vignoble Le Mernois	Vignoble	St-Thomas
Vignoble Mondor	Vignoble	Lanoraie
Vignoble St-Gabriel	Vignoble	St-Gabriel-de-Brandon

3.6 GRAND RASSEMBLEMENT DE LA RELÈVE AGRICOLE

Le 8 octobre 2015, s'est tenu le Grand Rassemblement provincial de la Relève agricole à Montréal, lors duquel 25 Lanaudois ont représenté la région.

C'est avec grand plaisir que le groupe de voyage a également été accompagné d'une douzaine d'étudiants de la technique agricole du CÉGEP de Joliette, de trois professeurs et de partenaires du milieu agricole!

Cet événement festif visait à présenter « Les aspirations et les besoins des jeunes qui nourriront le Québec de demain ».



3.7 LA RELÈVE A « FRAQASSÉ » DANS LANAUDIÈRE!

Les journées « FRAQassantes », rencontre provinciale des administrateurs de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), ont eu lieu au camp Papillon de St-Alphonse de Rodriguez, les 28 et 29 août 2016.

La trentaine de jeunes agriculteurs présents ont pu notamment visiter les installations des Productions VegKiss, entreprise de la famille Bérard, spécialisée en brocoli et chou-fleur à Notre-Dame-de-Lourdes. Parmi les conférences : leadership et action, agriculture et cohabitation urbaine, tournée de l'UPA avec M. Marcel Groleau, ainsi que le témoignage de Josiane Cormier (Ferme Cormier) sur son parcours comme relève d'entreprise en production de fraises et framboises à L'Assomption.



3.8 VISITE DES ÉTUDIANTS DE LA TECHNIQUE AGRICOLE

Le 6 novembre dernier, les étudiants de 1^{re} année en Gestion et technologie d'entreprise agricole au Cégep de Joliette ont eu l'occasion de visiter la Fédération régionale dans le cadre de leur cours « Entrepreneuriat et le monde agricole ». M. Yannick Bérard, président de la Relève agricole de Lanaudière a pu présenter les activités et dossiers de la relève en région.

Les différents programmes relèves des spécialités, le rôle et les différents services offerts par l'UPA ont par la suite été présentés par les porteurs de dossiers. Cette visite des étudiants de l'option agricole a permis de leur donner un aperçu des ressources disponibles à la Fédération régionale et, concrètement, des dossiers que nous défendons.



3.9 SÉJOUR EXPLORATOIRE AGROALIMENTAIRE DANS LA MRC D'AUTRAY

Depuis 25 ans, la mission de « Place aux jeunes » est de faciliter la migration et le maintien des diplômés de 18 à 35 ans dans la MRC de D'Autray. Cette année, l'agriculture était en premier plan pour l'activité « Place aux jeunes en région » tenue dans la MRC D'Autray du 27 au 29 novembre dernier. Ce séjour regroupant une dizaine de jeunes diplômés a été possible grâce à la collaboration de la Relève agricole de Lanaudière, l'UPA Lanaudière et plusieurs partenaires des milieux agricole, municipal et socioéconomique.

Le programme sur trois jours proposait plusieurs visites d'entreprises agricoles de la région. Les activités repas ont aussi permis d'échanger sur le parcours, les ressources et le réseau d'affaires des producteurs agricoles et des élus municipaux.

En plus de présenter les rôles et services de leurs organisations respectives, l'UPA régionale et la Relève agricole de Lanaudière étaient sur place pour présenter un portrait de l'agriculture de la région, le rôle de l'UPA et expliquer certains outils d'aménagement du territoire, notamment le concept de banque de terres.



Caty Champagne en compagnie des 10 participants ainsi que de Paul LeComte (fonds d'investissement pour la relève agricole) et Jean-François Aumont (La Relève agricole de Lanaudière). Photo @ gracieuseté

3.10 BRUNCH-GALA DES AGRICULTRICES

Le 20 septembre 2015 a eu lieu la 18^e édition du Brunch gala des Agricultrices de Lanaudière. Une centaine de personnes étaient réunies afin de rendre hommage aux femmes œuvrant en agriculture. Lors de cet événement familial et amical, Madame **Isabelle Hardy** de Sainte-Anne-des-Plaines s'est vue décerner le titre d'agricultrice de l'année pour la région de Lanaudière.

Plusieurs hommages ont également été rendus lors du brunch.

La **Ferme Réal Marien** de L'Épiphanie a remporté le titre de ferme de génération en génération.

Les bourses pour le transfert de ferme au féminin ont été remises à Mesdames **Caroline Brizard** (Ferme France Chevette), **Marie-Ève Rivest** (Ferme Rémy Rivest SENC) et **Stéphanie Jolicoeur** (Ferme Claude Jolicoeur), le trophée Armande Henri-Amireault a été remis à Madame **Monique Charbonneau** et Madame **Nicole Blanchard** a reçu le trophée Martine Mercier.

Une nouvelle catégorie s'est ajoutée cette année, soit la reconnaissance aux spécialistes féminines en agriculture, qui vise à souligner le travail d'intervenantes du milieu agricole. Mesdames **Lynda Limoges**, **Audrey Trottier** et **Caroline Turcotte** étaient les premières récipiendaires de cette nouvelle catégorie.



En haut : Nicole Blanchard, Monique Charbonneau, Isabelle Hardy, Nicole Lafond et Caroline Brizard. En bas : Marie-Ève Rivest et Stéphanie Jolicoeur, toutes récipiendaires dans la catégorie «Hommage à une agricultrice impliquée sur sa ferme». Photo TC Media – Anne-Marie Duquette



«Reconnaissance aux spécialistes féminines en agriculture»: Audrey Trottier, Lynda Limoges et Caroline Turcotte. Photo TC Media – Anne-Marie Duquette.

3.11 COLLOQUE RÉGIONAL DES AGRICULTRICES DE LANAUDIÈRE

Le Colloque régional des Agricultrices de Lanaudière s'est déroulé le 11 novembre 2015 au Club de Golf Montcalm de Saint-Liguori. Cette journée a été organisée grâce au financement de la Conférence régionale des élus(es) (CRÉ) Lanaudière, afin d'offrir aux agricultrices, agriculteurs et partenaires du milieu agricole, une occasion d'échanges, de réseautage et de célébration de l'Entente spécifique en Égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015.

Cette journée fut agréable sur toute la ligne, que ce soit les interventions des panelistes et intervenantes, l'animation de Mme Ariane Émond ou les commentaires des participants, tout était teinté d'une passion communicante et d'un respect pour les autres.

En début de journée, nous avons eu la chance d'accueillir la présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Julie Miville-Dechêne qui nous a reconfirmé qu'elle a la cause des agricultrices à cœur.

La journée s'est poursuivie avec trois différents panels portant sur les enjeux et défis de la relève féminine, la conciliation travail-famille et la place des agricultrices dans la vie démocratique. Pour clore ce colloque, nous avons souligné le départ pour une retraite bien méritée de la présidente des Agricultrices de Lanaudière, Mme Diane Brisson, fière défenseuse de l'égalité en agriculture.

C'est la tête et le cœur remplis de la passion, de l'énergie positive et des expériences personnelles inspirantes des panelistes que la cinquantaine de participants ont terminé cette journée. Espérons que ce colloque ait semé dans le cœur de chacun de nouvelles graines d'égalité d'où germeront de nombreux fruits.



3.12 BRUNCH ANNUEL EN TRANSFERT D'ENTREPRISES

Le dimanche 29 novembre dernier avait lieu au Club de golf de Montcalm le brunch annuel en transfert d'entreprises, organisé par Lanaudière Économique–Transfert d'entreprises et la Relève agricole de Lanaudière. Le thème cette année était « Grandir avec le changement, de la menace à l'opportunité » avec la conférencière Mme Brigitte Morel, experte en stratégies de changement.

Comme chaque année depuis déjà 10 ans, cette activité est un incontournable permettant aux cédants ou repreneurs, en transfert ou non, de venir chercher des outils pour optimiser leur vie d'entrepreneur et de gestionnaire d'entreprise.



3.13 FORMATION AGRICOLE

Le Collectif de formation agricole de Lanaudière offre aux producteurs des cours de perfectionnement afin d'accroître et de mettre à jour leurs connaissances touchant le monde agricole. Depuis le printemps dernier, le Collectif a donné **300 heures** de formation.

Le Collectif regroupe autour d'une même table des producteurs et plusieurs partenaires du monde agricole qui ont à cœur la formation comme facteur essentiel pour le développement de l'agriculture.



Grâce à l'implication financière d'Emploi-Québec, d'une enveloppe budgétaire annuelle disponible de 40 000 \$, les formations sont offertes à un prix abordable pour les producteurs agricoles.

3.14 BOURSES EN TECHNIQUES AGRICOLES

La Fédération a remis une bourse de 200 \$ à **M. Alexandre Coutu**, dans le cadre de la remise annuelle des bourses du département des Techniques agricoles du Cégep régional de Lanaudière à Joliette.



M. Marcel Papin et le récipiendaire M. Alexandre Coutu

Également, une bourse de 200 \$ soulignant la persévérance à poursuivre une formation en agriculture a été offerte conjointement par la Fédération et la Relève agricole de Lanaudière à **Mme Alix Lévesque Barbeau**.



M. Guillaume Rainville de la RAL et, Mme Alix Lévesque Barbeau

3.15 CONSULTATIONS D'AUTOMNE

Du 15 au 23 septembre, les cinq syndicats locaux de la Fédération UPA Lanaudière ont tenu leurs congrès de secteurs en prévision du congrès régional qui a lieu le 20 octobre 2015. Mme Andréanne Aumont, directrice de l'aménagement à la FUPAL, a profité de cette occasion de consultations pour entamer avec les producteurs une réflexion sur l'étendue des pouvoirs municipaux. Un représentant des producteurs de grains était également invité à présenter le SRDI. Par la suite, de nombreux sujets ont été discutés comme : le programme de crédit de taxes, l'entretien des cours d'eau, le littoral du lac St-Pierre, les négociations du PTP, etc.

Le congrès régional de la Fédération de l'UPA Lanaudière a eu lieu le mardi 20 octobre au Château Joliette. Au total, dix résolutions ont été adoptées, dont huit ont été acheminées à la Confédération en vue du congrès général. Lors du congrès régional, M. Benoît Rivest, directeur au CDBL, a fait la présentation de la planification stratégique du secteur bioalimentaire de Lanaudière 2015-2020 et M. Vincent Giard, vice-président Opération Québec, Financement agricole Canada, a animé la salle en parlant de leadership.

Le congrès provincial de l'UPA a eu lieu à Québec, les 1^{er}, 2 et 3 décembre 2015. La Fédération était représentée par neuf délégués soit : Marcel Papin, Réjean Allard, Diane Joly, Sylvain Ricard, Michel Désy, Michel Fafard, Michel Forget, Stéphane Sansfaçon et Vital Deschênes.

Prix Jean-Paul Raymond - Félicitations UPA L'Assomption Les Moulins!

L'UPA l'Assomption-Les Moulins a reçu cette mention provinciale (catégorie locale) pour son leadership exemplaire ayant contribué à éviter le déménagement de l'aéroport de Mascouche en zone agricole, ce qui aurait eu comme conséquence d'affecter directement 150 hectares de terres agricoles.

Par ses efforts acharnés, le syndicat local a multiplié les représentations et a pu assurer une forte mobilisation du milieu envers cette cause importante, notamment par l'organisation d'une grande manifestation en collaboration avec le comité de citoyens, la Fédération régionale, la Confédération de l'UPA et de très nombreux partenaires.

De gauche à droite : MM. Marcel Groleau, Gilbert Nicole, Marcel Papin, Stéphane Sansfaçon, Pascal Mathieu et Gilles Gouger



3.16 SANTÉ PSYCHOLOGIQUE - FORMATION SENTINELLE

La Fédération de l'UPA de Lanaudière, de concert avec le centre de prévention du suicide, a organisé une formation Sentinelle, le 31 mars 2016, adaptée au milieu agricole. L'objectif du Programme de Sentinelles est d'implanter des réseaux de sentinelles afin de prévenir le suicide. Au total, 15 producteurs et permanents de la FUPAL ont suivi cette formation. De plus, un forum provincial sur la santé psychologique des agriculteurs se tiendra le 27 avril 2016.

3.17 FORMATION POUR LES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

La formation pour les nouveaux administrateurs de la FUPAL a eu lieu le mardi 12 avril 2016, à 13 h 30, au bureau de la Fédération régionale. L'origine de l'UPA, ses fondements, les lois et le statut de producteur agricole, la structure et les rôles d'un syndicat ainsi que le rôle d'un conseil d'administration et d'un administrateur sont des sujets qui ont été présentés lors de la formation pour guider les administrateurs dans leurs nouvelles fonctions.

3.18 PRODUCTEURS AMBASSADEURS

Les quatre producteurs ambassadeurs lanaudois, soit Mmes Diane Joly et Pascale Coutu ainsi que MM. Michel Fafard et Luc Pagé, ont encore cette année, représenté de belle façon la région lors d'événements publics.

Ces derniers ont participé au programme éducatif de l'UPA « Je cultive ma citoyenneté » dans plusieurs écoles à Montréal et pour la première fois dans une école secondaire de Repentigny. Ce programme a comme but de renseigner, sensibiliser et initier les jeunes à l'agriculture québécoise et à la consommation responsable.

Les producteurs ambassadeurs ont également participé aux Portes ouvertes du parc Jean-Drapeau et à l'Expo-Champs.

4.1 SÉCURITÉ DU REVENU : CHOIX ASRA/AGRI

En décembre dernier, le ministre de l'Agriculture, M. Pierre Paradis, a annoncé des bonifications aux programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus. Il n'a toutefois rien prévu pour les productions sous ASRA et en plus, il a refusé d'éliminer les arrimages cumulés en ASRA, rendant ainsi le programme d'ASRA dépouillé pour protéger adéquatement les producteurs des aléas du marché.

Par contre, le ministre offre la possibilité aux différents secteurs de production de quitter le programme ASRA en leur accordant en échange l'accès aux programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus. Et c'est au plus tard le 1^{er} juillet prochain que les groupes concernés devront faire connaître leurs orientations.

L'UPA estime que le gouvernement n'offre pas un véritable choix aux producteurs, l'offre étant entre des programmes qui ne feront vraisemblablement pas la job pour sécuriser pleinement le revenu des entreprises agricoles.

Les enjeux sont majeurs pour l'avenir de l'agriculture. C'est pourquoi, l'UPA, suite à son Conseil général, tenu à la fin du mois de janvier, a demandé au ministre d'intervenir pour que la Financière agricole reporte la démarche auprès des producteurs relativement au choix entre l'ASRA et l'Agri, et rencontre l'Union pour discuter des scénarios possibles, notamment de maintenir aux productions sous ASRA l'admissibilité au programme Agri-Québec, et ce, sans arrimage.

Malgré les différentes interventions auprès des autorités gouvernementales et la tenue de rencontres officielles avec le ministre de l'Agriculture, aucune modification n'a été apportée aux orientations initiales. À ce jour, seuls les producteurs de pommes de terre et de grains (maïs/soya) ont décidé de consulter leurs producteurs à l'égard du choix ASRA/Agri.

4.2 RENCONTRE ANNUELLE DE LA FADQ

Dans le cadre de sa rencontre annuelle avec les représentants de La Financière agricole du Québec (FADQ), tenue le 5 avril dernier, les administrateurs de la Fédération ont pris connaissance du bilan régional des interventions de l'organisme en matière de financement agricole et de sécurité du revenu. Les parties ont également échangé relativement à la révision des programmes de La Financière dont, plus particulièrement, du choix ASRA/Agri et la refonte de l'assurance récolte.

4.3 TOURNÉE DES C.A. DES GROUPES SPÉCIALISÉS

Dans l'objectif de permettre un échange entre les administrateurs des groupes spécialisés et les dirigeants de la fédération régionale relativement aux dossiers « chauds » de l'Union et de discuter des enjeux propres à chacun des secteurs de production, la Fédération a poursuivi cette année la tournée des conseils d'administration des groupes spécialisés, prévue s'échelonner sur les années 2015 et 2016.

Les groupes spécialisés rencontrés à ce jour sont : Acéricole, Agricultrices, Bovins, Acéricole, Grains, Lait, Maraîchers et Porcs.

4.4 COLLOQUE GCAL DU 20 JANVIER 2016

La Fédération a de nouveau collaboré à l'organisation du colloque annuel du Groupe conseil agricole Lanaudière auquel se sont également impliqués différents partenaires provenant tant du secteur gouvernemental que des institutions financières régionales.

Le colloque, qui en était à sa 23^e édition, avait pour thème « Planifier, gérer : un gage de réussite » et a réuni plus de 200 producteurs et intervenants.

L'événement a été l'occasion de remettre le prix Liliane H. Duval. Ce prix, qui sera remis aux deux ans en alternance avec le prix Pierrette Rivest, vise à souligner la contribution d'un producteur à l'essor de la classe agricole et au rayonnement de la région Lanaudière. Pour cette première édition, la récipiendaire fut Mme Diane Brisson, ex-présidente des Agricultrices de Lanaudière.

La nomination du récipiendaire du prix Liliane H. Duval a été confiée par le Groupe conseil aux membres du conseil exécutif de la FUPAL.

De gauche à droite : Dominic Duval, Jonathan Duval, Diane Brisson, Guy Gauthier et Marcel Papin



4.5 BIEN-ÊTRE ANIMAL

En décembre 2015, le projet de loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale.

En se positionnant en faveur du projet de loi, l'UPA s'est exprimée en commission parlementaire pour éliminer toute ambiguïté et clarifier certains concepts afin que la subjectivité ne puisse prévaloir dans l'application de la Loi.

L'Union a également fortement insisté afin que soit mis en place un programme d'appui aux investissements pour accompagner les exploitations agricoles dans l'adaptation de leurs installations pour satisfaire aux normes de bien-être animal.

4.6 TAXATION FONCIÈRE AGRICOLE

Face à la hausse de la valeur des terres et de l'impact occasionné sur les coûts du programme de crédit de taxes municipales et scolaires, administré par le MAPAQ, la Fédération a maintes fois réitéré l'importance que soit entrepris au sein du gouvernement du Québec, en partenariat avec l'Union et les instances municipales, un exercice de révision du régime de fiscalité municipale afin que :

- La méthode d'évaluation des terres et des actifs agricoles soit révisée et tienne compte de leur valeur agronomique;
- Le mode de taxation n'impute pas de charges fiscales disproportionnées aux terres agricoles;
- Un taux de taxation distinct soit appliqué pour les biens agricoles comme c'est le cas en Ontario où le taux de taxation agricole ne peut excéder 25 % du taux appliqué au secteur résidentiel.

Dans le cadre du budget 2016-2017, le gouvernement du Québec a annoncé une réforme du programme de crédit de taxes foncières agricoles pour lequel il est prévu, à compter du 1^{er} janvier 2017, de transférer la gestion du programme du MAPAQ à Revenu Québec et en

transformant les taux de crédits actuels (100 % des premiers 300 \$ des taxes totales, 70 % sur l'excédent et 15 % des taxes municipales sur la valeur des terres excédant 1 793,40 \$/ha) en un taux unique de 78 %.

Bien que cette réforme doive être à coût neutre globalement pour l'ensemble des producteurs, l'UPA procède actuellement à une analyse plus poussée de la réforme annoncée. Il est par contre déploré que le gouvernement n'ait pas donné suite à la demande syndicale à l'effet d'obliger les municipalités à appliquer un taux de taxation distinct pour les immeubles agricoles. En lien avec cette question, la Fédération est venue en appui à certains syndicats locaux dans leurs démarches visant à favoriser l'adoption par les municipalités d'un taux de taxation agricole préférentiel.

Finalement, le 11 avril dernier, en parallèle au webinaire organisé par la Confédération sur la question de la fiscalité foncière agricole, la FUPAL a tenu un dîner-causerie sur le sujet avec les représentants des syndicats locaux et des groupes spécialisés.

4.7 ACTIVITÉS DE LOBBY

Au cours de la dernière année, les dirigeants de la Fédération ont participé à diverses activités de lobby auprès de représentants et d'élus des gouvernements dans l'objectif de les sensibiliser aux réalités agricoles et aux attentes syndicales à l'égard des grands enjeux (sécurité du revenu, accaparement des terres, fiscalité foncière agricole, appui à la relève, commerce international, rapport Gagné...).

Parmi les différentes activités de lobby, notons :

- Rencontre M. Pierre-Luc Bellerose, attaché de Mme Lise Thériault, ministre responsable de la région Lanaudière (12 mai 2015).
- Rencontre du caucus régional du Nouveau Parti démocratique (22 mai 2015).
- Rencontre M. Pierre Paradis, ministre québécois de l'Agriculture (14 décembre 2015).
- Rencontre M. François Legault et Mme Lise Lavallée, députés caquistes (2 février 2016).

4.8 LABORATOIRE DE PATHOLOGIE DE L'ASSOMPTION

Face aux rumeurs circulant au printemps 2015 indiquant que le MAPAQ avait l'intention de procéder à la fermeture du laboratoire de pathologie de L'Assomption et bien que la rumeur était démentie par différentes instances du ministère, de concert avec les groupes spécialisés concernés et l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, la Fédération a fait des représentations auprès des autorités gouvernementales afin que soient révisées les intentions du ministère et soit assuré à long terme le maintien des services existants en matière de santé animale au bureau du MAPAQ régional.

Malgré les différentes actions syndicales menées, le MAPAQ a néanmoins décidé de fermer le laboratoire de pathologie de L'Assomption en date du 17 juillet 2015.

4.9 ÉLECTIONS FÉDÉRALES DU 19 OCTOBRE 2015

Dans le cadre de la dernière élection fédérale, la Fédération a organisé le 1^{er} octobre dernier, une rencontre des candidats de la région des principaux partis politiques à laquelle les représentants des syndicats locaux et groupes spécialisés ont participé. Cette rencontre fut une occasion pour sensibiliser les candidats aux attentes du syndicalisme agricole à l'égard du futur gouvernement canadien.

4.10 PTP ET CAMPAGNE FORTS ET UNIS POUR LA GESTION DE L'OFFRE

Le 5 octobre dernier, les ministres du Commerce des 12 pays membres du Partenariat transpacifique (PTP) ont annoncé qu'ils avaient conclu un accord commercial de principe favorisant une plus grande libéralisation du commerce entre les pays membres, entente restant encore à être validée par les gouvernements de chacun des pays.

Bien que cette entente entraîne une augmentation de l'accès aux marchés pour les productions sous gestion de l'offre, les mécanismes de contingentement ont néanmoins été préservés, donc plus de peur que de mal. Il n'en demeure pas moins que les instances syndicales devront demeurer vigilantes et s'assurer que les mesures de contrôle aux frontières seront renforcées afin de limiter les importations de certains produits comme le lait diafiltré et les poules de réforme.

Conscient des impacts qu'aura cette entente sur les exploitations agricoles avicoles et laitières, le gouvernement canadien a annoncé la mise en place d'un programme de compensations pour lequel l'UPA et les offices de producteurs concernés sont dans l'attente qu'il puisse pleinement compenser les pertes de revenus qu'occasionnera l'ouverture des marchés.

Rappelons qu'en parallèle au blitz de négociations tenu entre les pays membres du PTP, une importante campagne de mobilisation et de communication a été mise en branle par la Coalition GO5 et l'UPA, à laquelle la Fédération s'est activement impliquée dans le but de s'assurer l'appui de la population et du gouvernement canadien

Concrètement, il s'est tenu en région :

- Différentes conférences de presse (3) organisées sous le leadership des syndicats locaux en collaboration avec les groupes spécialisés concernés de la FUPAL;
- Pose et distribution de matériels promotionnels (bannières, coroplast, affiches, magnétiques de portières, vignettes et macarons) à l'effigie de la campagne Forts et unis;
- Participation à quatre mobilisations provinciales (24 juillet à Ste-Marie-de-Beauce, 27 juillet à Roberval, 24 septembre à Montréal et 30 septembre à Ottawa) ayant totalisé près de 250 présences en provenance de la région.

Par ailleurs, la campagne Forts et unis aura permis de mettre la protection de la gestion de l'offre à l'avant-scène de la dernière campagne électorale fédérale et de recueillir l'appui de 38 municipalités et des six (6) MRC lanaudoises.



Marcel Papin, Vital Deschênes, Michel Désy, Pierre-Paul Ricard, Gilbert Perreault, Luc Pagé et Gyslain Loyer (Juin 2015)



André Villeneuve, député de Berthier: « L'agriculture est le moteur économique des régions, la gestion de l'offre permet l'occupation dynamique du territoire » (Juin 2015)



Roberval (Juillet 2015)



Montréal (avant le débat des chefs, octobre 2015)

4.11 RAPPORT GAGNÉ ET DOSSIER ACÉRICOLE

Les 21 recommandations du rapport Florent Gagné ont été rendues publiques le 11 février dernier. En réaction à ce rapport, une manifestation des producteurs acéricoles s'est tenue à Québec, le 16 février 2016, laquelle a regroupé près de 1 200 producteurs et productrices de toutes les régions du Québec, dont une trentaine de Lanaudière.

Différentes actions de représentations se continuent notamment auprès des députés, des maires et des préfets. La FUPAL appuie les initiatives du Syndicat des producteurs acéricoles de Lanaudière (SPAL).



4.12 TARIFS D'HYDRO-QUÉBEC

Le secteur agricole étant une activité économique ayant une importante consommation d'électricité, l'augmentation des tarifs d'Hydro-Québec des dernières années a eu comme conséquence d'affecter la rentabilité des exploitations agricoles et de diminuer leur position concurrentielle sur les marchés.

Devant cette situation et tenant compte des surplus d'électricité dont Hydro-Québec bénéficie, lesquels pourraient servir de catalyseur au développement de l'agriculture québécoise, la Confédération de l'UPA a fait sienne la proposition de la FUPAL voulant que, pour l'avenir, les exploitations agricoles puissent bénéficier de tarifs plus compétitifs incluant l'instauration d'un tarif distinct.

Malgré les représentations, les autorités gouvernementales n'ont toujours pas donné leur aval aux recommandations de l'Union à l'égard des exploitations agricoles, mais il est toutefois souligné que lors du dernier budget, afin d'accélérer les investissements structurants, le gouvernement a annoncé un rabais d'électricité, lequel sera accordé aux détenteurs du tarif de grande puissance (tarif L), ce qui permet d'anticiper que quelques grands transformateurs dans la fabrication d'aliments pourront bénéficier du rabais.

4.13 STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE L'AGROALIMENTAIRE

L'UPA et le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) ont uni leur voix lors du dernier congrès général de l'UPA pour demander au gouvernement du Québec l'adoption d'une stratégie agroalimentaire qui s'inscrirait dans le cadre de la politique économique du Québec. Cette requête a été appuyée par la Coop fédérée, le Mouvement Desjardins et la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval et la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Des démarches ont été entreprises par la Fédération auprès de la députation régionale pour s'assurer de leur appui, démarche qui fut également effectuée à l'échelle provinciale.

Dans son dernier budget, le gouvernement du Québec a entendu le message de l'Union en identifiant l'agroalimentaire comme étant un secteur clé de l'économie et en signifiant sa volonté de préparer au cours de l'année 2016-2017 une stratégie agroalimentaire qui s'effectuera avec la collaboration du milieu et qui devra prévoir un programme d'appui à la modernisation et au développement des entreprises agricoles et de transformation alimentaire qui leur permettra de s'adapter aux attentes sociétales et d'intégrer les nouvelles technologies.

4.14 ACCAPAREMENT DES TERRES

Suite au mandat confié à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) par le gouvernement du Québec de se pencher sur le phénomène de l'accaparement des terres, commission à laquelle l'Union a témoigné en mars 2015 en proposant notamment une limite d'achat à 100 hectares pour l'acquisition de terres pendant trois ans, la CAPERN a rendu public son rapport en mars dernier.

Constatant les opinions divergentes sur la question de l'accaparement des terres, certains estimant le phénomène comme marginal alors que d'autres croient qu'il constitue une grande menace pour le modèle de l'agriculture québécoise, la commission s'en est tenue, comme principale recommandation, à ce que le gouvernement mette en place un registre foncier sur les transactions de terres, ce qui permettra de mieux juger du phénomène de l'accaparement des terres et que rapport sur la propriété des terres soit déposé à l'Assemblée nationale avant le 31 octobre 2016. Rappelons que le ministre de l'Agriculture avait déjà confié en janvier dernier à une firme privée le mandat de réaliser ce registre.

Devant cette situation, la Fédération continuera d'assurer le suivi de l'évolution de ce dossier et fera les représentations nécessaires pour permettre le maintien du modèle agricole québécois.

5

EMPLOI AGRICOLE ET PRÉVENTION

5.1 EMPLOI AGRICOLE



Le Centre d'emploi agricole (CEA) intervient au niveau du recrutement de la main-d'œuvre locale et aussi de la main-d'œuvre étrangère.

	2015	2014	2013	2012	2011
1 TRAVAILLEURS JOURNALIERS, SAISONNIERS ET PERMANENTS	1 625	1 433	1 362	1 158	1 426
2 TRAVAILLEURS DE MONTRÉAL VIA AGRIJOB					
2.1 Entreprises	14	10	3	1	1
2.2 Jours-personnes transportées	1 979	1 694	1 594	1 151	1 479
2.3 Coût des autobus	13 148 \$	13 070 \$	9 016 \$	5 720 \$	10 780 \$
2.4 Coût par personne transportée	6,64 \$	7,71 \$	5,66 \$	4,97 \$	7,29 \$
3 TRAVAILLEURS ÉTRANGERS MEXIQUE, JAMAÏQUE ET GUATEMALA					
3.1 Entreprises	126	125	120	118	118
3.2 Travailleurs	1201	1 261*	1 175*	1 088*	878
4 TOTAL DES POSTES COMBLÉS	2 826	2 694	2 537	2 246	2 304

Dans votre Centre d'emploi :

Pour l'année 2015, nous avons constaté une augmentation de 10 % de la clientèle faisant appel à nous pour divers conseils et outils en gestion des ressources humaines (GRH) et pour combler des besoins en matière de ressources humaines (recrutement local de travailleurs journaliers, saisonniers et permanents). Nous avons réalisé plus de 50 entrevues afin de combler les besoins de nos clients en matière de recrutement.

Il y a également eu une augmentation significative des clients utilisateurs du service Agrijob en 2015, ce qui représente une croissance de 28.6 % par rapport à 2014. Ce service a pour fonction de recruter des travailleurs de la région de Montréal dans le but de combler des emplois journaliers et saisonniers selon nos besoins dans Lanaudière et aussi dans les Laurentides et en Montérégie. Ces travailleurs ont été transportés dans notre région à l'aide du programme de déplacement des travailleurs agricoles (MAPAQ). C'est environ 300 candidats qui sont venus travailler chez nos producteurs pour la saison 2015.

En vue du repositionnement de notre offre de services, nous avons tenu huit séances de travail (conférences téléphoniques et rencontres) avec AGRICarrières et les responsables des CEA de chacune des régions.

Afin de répondre aux besoins des employeurs, nous avons finalisé notre offre de services en GRH dont un diagnostic des besoins en GRH et plan d'intervention et plusieurs autres outils afin de soutenir les producteurs et répondre au besoin des entreprises agricoles. De plus, le CEA a été reconnu à titre de dispensateur de service en gestion des ressources humaines par le Réseau Agriconseils Montréal-Laval-Lanaudière (pour les diagnostics RH).

5.2 TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Nous poursuivons notre offre de service auprès des employeurs agricoles dans la préparation des demandes de travailleurs étrangers temporaires.

Le CEA a rencontré 126 employeurs pour l'année 2015 afin de pourvoir 1 201 postes dans notre région.

5.3 PRÉVENTION ET CNESST

Le thème 2015 portait sur la prévention des accidents liés aux pièces en mouvement et le thème de 2016 concerne la prévention des accidents liés aux silos à grains.

En février 2015, le Syndicat UPA du Nord, lors de l'AGA, a organisé une présentation sur la prévention au travail. C'est monsieur Rondeau, inspecteur à la CSST, qui a agi à titre de conférencier. Il a abordé plusieurs sujets en lien avec le thème annuel, dont les obligations des employeurs en matière de santé et sécurité au travail. Ce fut une conférence forte appréciée des producteurs.

Pour 2016, une seule activité a été réalisée à ce jour, soit lors de l'AGA du Syndicat UPA du Nord, lors de laquelle Mme Annie-Claude Moreau, conseillère en prévention et employée de la Fédération, a fait une présentation sur les dangers des silos à grains, en présence d'une vingtaine de producteurs. La conférence était dynamique et a été, une fois de plus, bien appréciée des producteurs.

5.4 TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE SUR LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE DES FAMILLES AGRICOLES DE LANAUDIÈRE

La Fédération siège sur la table depuis huit ans. L'objectif de cette Table est de mieux faire connaître la réalité agricole aux intervenants locaux et régionaux de la santé.

Pour atteindre cet objectif, la Table se réunit deux fois par année pour décider des actions spécifiques à entreprendre afin de conscientiser autant les intervenants que les producteurs agricoles.

Les actions effectuées en 2015-2016 :

- Parution de la publicité sur la prévention du suicide jusqu'à la dernière édition de la Terre de chez nous en région;
- Une intervenante du Centre de prévention du suicide de Lanaudière (CPSL) a accompagné un livreur de moulée de la Coop Profid'Or afin de rencontrer des producteurs pour discuter avec eux de leurs préoccupations, tout en faisant connaître les services du CPSL ainsi que la mission de la Table.
- Envoi de la publicité sur la prévention du suicide à chaque producteur par le biais de la convocation à l'AGA de leur syndicat local;
- Formation SENTINELLE donnée le 31 mars 2016 à des producteurs agricoles, des administrateurs et des intervenants du milieu agricole avec un contenu adapté à l'agriculture.

En continu, la Table met en place des outils promotionnels ou des moyens de se faire connaître.



AFFAIRES ADMINISTRATIVES

6.1 BIENVENUE AU CENTRE MULTISERVICE AGRICOLE, FORESTIER ET BIOALIMENTAIRE DE LANAUDIÈRE

L'édifice de la Fédération, érigée en 1963 et agrandie en 2001, puis en 2012, héberge et/ou offre des services à une trentaine de syndicats et organismes du domaine agricole.

Le regroupement de services en un même lieu crée une formidable synergie entre les employés et les membres et/ou élus de chaque organisation, laquelle profite ultimement à l'ensemble de l'agriculture et des producteurs agricoles de Lanaudière.

De janvier à mars 2016, nous avons hébergé deux employés de la CRÉ de Lanaudière ayant pour mandat de « fermer les livres » d'un organisme de concertation riche d'une quarantaine d'années. Depuis mars 2016, nous hébergeons un nouveau partenaire : le CETAB+.

La politique de gratuité des salles de la FUPAL semble toujours appréciée et offre une belle visibilité à la FUPAL auprès des producteurs et partenaires du milieu. Plusieurs commentaires élogieux nous sont communiqués quant aux commodités, au confort et à l'ambiance chaleureuse de la salle Boisée.

Salles 2015	Réservations	Participants
Boisée	161 (46 %)	1 999 (55 %)
Champêtre	172 (49 %)	1 495 (41 %)
La Plaine	14 (4 %)	145 (4 %)
Bureaux vacants	6 (2 %)	16 (0 %)
TOTAL	353 (100 %)	3 655 (100 %)



6.2 L'ÉQUIPE DU 110, RUE BEAUDRY NORD DONNE TOUJOURS SON 110 % !...

Dans un contexte de relative stabilité, l'équipe d'employés a dû s'adapter à quelques mouvements de personnel dont principalement :

- Le Service d'Aménagement et d'Environnement qui a maintenu sa vitesse de croisière, malgré le départ en congé de maternité de sa directrice, Andréanne Aumont, en novembre 2015. Grâce aux connaissances et à l'expérience acquises comme coordonnateur en agroenvironnement et directeur par intérim du Service d'Aménagement et d'Environnement, pendant le premier congé de maternité d'Andréanne Aumont, Charles Bergeron a pris le relais de la directrice du SAE en novembre 2015.
- Mme Annie-Claude Moreau, secrétaire administrative qui était en congé de maternité depuis septembre 2014 et qui a été remplacée en partie par Estelle Lapierre, Jeanne Arsenault, Réjeanne Labine, et Julie Boulianne dont le poste a dû être aboli suite au retour d'Annie-Claude Moreau en novembre 2015.

Malgré les mouvements de personnel au sein de l'équipe de secrétariat et du SAE en 2015, tout le personnel a « livré la marchandise » avec entraide, grand professionnalisme et constante détermination.

6.3 LA CONVENTION COLLECTIVE 2007-2015, RENOUVELÉE JUSQU'EN 2019

D'une durée inégalée de neuf années, la convention collective 2007-2015 a été renouvelée pour une période de quatre (4) années, soit de 2016 à 2019.

Quatre rencontres de négociations ont eu lieu, soit le 28 janvier 2016, le 22 février 2016 le 8 mars 2016 et le 21 mars 2016.

Une entente de principe est intervenue le 21 mars 2016 et a été approuvée par les instances des deux parties.



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Lanaudière

Pour les hommes et les femmes qui font partie
de l'Union, pouvoir nourrir c'est bien sûr nourrir
une population, c'est aussi nourrir les rêves et
les passions de générations toutes entières.



C'est nourrir l'**ambition** d'offrir à tous
des produits de très grande qualité.



C'est faire grandir cette
solidarité qui nous est
si chère.



L'ambition de **vivre** de cette
terre que nous habitons
et que nous cultivons.



Se donner le pouvoir de **grandir**
par nos actions concrètes.



Le pouvoir de **récolter** le
fruit de nos efforts collectifs.



Le pouvoir de **créer** des
emplois qui enrichissent
Lanaudière et le Québec.



C'est être l'**Union**
de forces résolument
tournées vers l'avenir.



Pouvoir nourrir
Pouvoir grandir
C'est la promesse
de notre regroupement



LES EMPLOYÉS DE LA FÉDÉRATION



Les employés en fonction au 5 avril 2016

(années complétées en cours d'année 2016)

DEBOUT, DE GAUCHE À DROITE

Stéphanie Dionne, directrice du Centre d'emploi agricole (4 ans)
Nathalie Michaud, agente de mise en marché et de main d'œuvre (25 ans)
Gilbert Nicole, directeur régional et secrétaire (37 ans)
Claude Laflamme, directeur du Service de Politiques agricoles et de Commercialisation et directeur régional adjoint (30 ans)
Charles Bergeron, agent en agroenvironnement (11 ans)
Jean-François Aumont, agent aux Communications et à la Vie syndicale (3 ans)
Annie-Claude Moreau, secrétaire administrative (5 ans)
Réjeanne Labine, secrétaire de service et commis-comptable (32 ans)

ASSIS, DE GAUCHE À DROITE :

Diane Redmond, secrétaire administrative (33 ans)
Joanne Harvey, secrétaire administrative (10 ans)
Jeanne Arsenault, technicienne comptable (3 ans)
Dominique Ste-Marie, directrice du Service des Communications et de la Vie syndicale (9 ans)

ABSENTES DE LA PHOTO

Andréanne Aumont, directrice du Service d'Aménagement et d'Environnement (13 ans)

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(réunis le 5 avril 2016)



DEBOUT, DE GAUCHE À DROITE

Gilbert Nicole (*directeur régional et secrétaire*), Michel Pichette (*repr. maraîchers*), Jacques Lafortune (*1^{er} v.-p. Lait*), Marie-Ève Rivest (*prés. Agricultrices*), Joanie Lachapelle-Trépanier (*1^{re} v.-p. Relève*), Guy Breault (*1^{er} v.-p. acéricole*), Gyslain Loyer (*prés. Œufs d'incubation*), Michel Fafard (*2^e v.-p. Bovins*), Stéphane Boucher (*prés. Agneaux et moutons*), Claude Laflamme (*directeur régional adjoint de la Fédération*).

ASSIS, DE GAUCHE À DROITE

Luc Pagé (*prés. UPA Kildare Lanaudière*), Michel Désy (*1^{er} v.-p. de la Fédération et prés. UPA Autray*), Marcel Papin (*prés. Fédération*), Stéphane Sansfaçon (*prés. UPA L'Assomption-Les Moulins*), Réjean Allard (*prés. UPA Achigan-Montcalm*), Vital Deschênes (*prés. UPA Nord*),

ABSENTS DE LA PHOTO

Dominique Duval (*rep. Maraîchers*), Francis Desrochers (*rep. Pommes de terre*), Michel Forget (*1^{er} v.-p. Cultures commerciales*), André Saulnier (*rep. Bois*), Pascal Forest (*prés. Fruits et légumes*), Caroline Lépicier (*2^e v.-p. Volailles*), Robert Gaudreault (*v.-p. Apiculteurs*) François Simard (*1^{er} v.-p. Oeufs*), Renée Henri (*1^{re} v.-p. Porcs*),



**FORTS ET UNIS AVEC
L'ENSEMBLE DE NOS
PRODUCTIONS
ET SUR TOUT LE
TERRITOIRE AGRICOLE
LANAUDOIS**

